



NOUVEAUX  
RÉACTEURS  
NUCLÉAIRES  
ET PROJET PENLY

# Le débat public en bref

27 octobre 2022 - 27 février 2023



MA PAROLE A DU POUVOIR



# Édito

Fallait-il débattre, d'octobre 2022 à février 2023, d'un projet de deux nouveaux réacteurs à Penly dans le cadre d'un programme de six réacteurs EPR2, présenté par EDF ? Tout n'était-il pas déjà décidé, depuis le discours du président de la République à Belfort, en février 2022 ?

Et pourquoi faudrait-il rendre compte maintenant de ce débat ? Tout le monde n'est-il pas convaincu que la décision est déjà prise depuis le vote au Sénat puis à l'Assemblée nationale, par une large majorité, d'une loi qui a levé les principaux obstacles à la relance d'un programme nucléaire ?



Débat mobile à Villeurbanne, le 2 février 2023  
Crédit photo : CNDP

Il faut en rendre compte, d'abord, parce que c'est la responsabilité de la CNDP, dans le cadre légal et institutionnel, à l'égard des milliers de personnes qui y ont participé. Du 27 octobre 2022 au 27 février 2023, elles se sont informées, ont posé des questions, discuté, donné leur avis. Elles se sont exprimées sur des marchés, en ligne, dans des lycées et des collèges, lors de rencontres thématiques ou générales. La CNDP peut seule faire état de tout ce qui s'est dit.

Il faut le faire ensuite parce que le débat a été difficile, et que ces difficultés ne sont pas sorties de nulle part : mieux vaut les regarder en face pour les comprendre, plutôt que les ignorer.

Il faut le faire enfin parce que les questions abordées pendant le débat ont fait apparaître des thèmes d'attention prioritaires identifiés par la Commission.

Ce débat n'était qu'une étape dans la participation du public à un processus de décision complexe et long, jalonné dans l'avenir proche par la future loi de programmation sur l'énergie et le climat, la programmation pluriannuelle de l'énergie qui la suivra et le cas échéant les décisions d'autorisation de création de chacune des installations nucléaires à venir.

L'articulation entre la participation du public et les premières étapes du processus de décision n'a pas jusqu'ici été optimale. Mais les étapes à venir laissent un peu de temps pour porter toute l'attention nécessaire aux questions très nombreuses posées par le public pendant le débat, avant que les décisions soient prises.

Nous avons souhaité, en établissant et diffusant le compte rendu du débat, faire partager ces questions et l'espoir qu'il y soit répondu, pour donner des fondements solides aux décisions à venir.

**La Commission particulière du débat public**

## LE DÉROULEMENT DU DÉBAT

- Les nombreuses auditions d'acteurs et la consultation des publics menées en amont du débat ont montré des attentes claires : la mise en œuvre de modalités permettant la participation de publics très divers, la mise à disposition d'informations accessibles sur une série de thématiques pré-identifiées et l'animation de dispositifs directement situés sur les lieux de vie, favorisant la rencontre de personnes non-averties ou non-expertes du sujet.
- Afin de répondre à ces attentes, l'équipe du débat a fait le choix de structurer le débat autour de dix grandes questions, déclinées en autant de rencontres publiques, et de compléter ce fil conducteur par une série de modalités permettant d'aller vers deux catégories de publics identifiés comme prioritaires : les publics jeunes et les publics éloignés de la participation.

# 4 mois pour débattre

Le débat s'est tenu du 27 octobre 2022 au 27 février 2023. Au final, près de 4 500 contributions ont été reçues sur la plateforme participative en ligne, et autant de personnes ont assisté aux rencontres thématiques du débat.

PRÉPARER LE DÉBAT

**1 437** réponses  
au questionnaire pré-débat

**116**  
auditions

**1** réunion d'échange  
sur les modalités prévues

**70**

événements organisés  
au cours du débat

## ATELIERS DE TRAVAIL

- Établissements scolaires et universitaires
- Publics éloignés de la participation
- Centres sociaux et associations
- Conseil régional des jeunes de Normandie (CRJ)
- Panel citoyen

## DES POSSIBILITÉS D'EXPRESSION EN CONTINU

- Cahiers d'acteurs
- Cartes T - boitage et tractage
- Forum en ligne et système de questions/réponses
- Débats mobiles
- Kit du débat

## RESSOURCES DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Clarification des controverses techniques
- Expertises IRSN
- Vidéos et infographies



SUIVRE ET ÉVALUER LES MODALITÉS DU DÉBAT

**902** réponses au questionnaire  
d'évaluation des modalités

# Le contexte du débat et son déroulement

Un éventuel nouveau programme de réacteurs nucléaires avait fait l'objet depuis 2019 de nombreuses décisions ou prises de position publiques (loi énergie-climat de 2019, programmation pluriannuelle de l'énergie le discours de Belfort du président de la République du 10 février 2022, etc.). À la suite de la saisine de février 2022 d'EDF et RTE sur un dossier commun portant sur « *une première paire de réacteurs EPR2 sur le site de Penly, dans le cadre de la proposition d'EDF pour un programme de nouveaux réacteurs nucléaires en France* », la CNDP a pris, le 2 mars 2022, la décision d'organiser un débat public sur ce dossier.

Le cadre décisionnel existant, incluant le vote de la loi de programmation prévue à l'été 2023, permettait au débat public de fournir aux parlementaires des éléments d'appréciation sur l'opportunité et la faisabilité de la relance d'un nouveau programme nucléaire, parmi les différents sujets à traiter dans cette loi.

Dans les premiers mois du débat, après son lancement le 27 octobre 2022, le consensus sur le principe et l'utilité du débat ont perdu, même s'il a souvent laissé place aux désaccords sur le fond des orientations débattues, comme on pouvait s'y attendre : sinon, pourquoi débattre ? Le vote en janvier 2023 par le Sénat du projet de loi sur l'accélération des procédures des projets nucléaires, amendé par des dispositions anticipant sur le contenu de la loi de

programmation prévue pour l'été, a rompu cet équilibre fragile. Sans préjudice de la pleine liberté de vote des lois par le Parlement, ni du caractère non définitif du seul vote du Sénat, c'est la rupture de confiance dans l'utilité même du débat qui était mise en cause par ce calendrier imprévu. À la vive réaction des ONG opposées au nucléaire et au départ du débat de certaines d'entre elles à la suite de ce vote, allaient s'ajouter, lors des séances de Lille et de Lyon, les manifestations d'opposants autonomes, refusant toute argumentation construite et n'exprimant que leur refus de toute possibilité laissée aux autres participantes et participants de débattre.

Saisie de cette situation complexe par l'équipe du débat, la CNDP en formation collégiale lui demandait le 7 février, après échange avec elle, de concentrer ses travaux des trois dernières semaines sur la question de la participation du public à la gouvernance des projets nucléaires : ces péripéties avaient montré les limites actuelles et l'importance de ce thème pour un débat utile et constructif.

Les contributions recueillies et le séminaire de travail du 27 février donnent des idées sur le travail qu'il reste à poursuivre en la matière. Un processus de décision respectant le temps nécessaire au débat et tenant compte de ses résultats est en tout cas indispensable pour établir la confiance du public.



Réunion thématique à Petit-Caux (Berneval-Le-Grand), le 12 décembre 2022  
Crédit photo : CNDP

# Les thèmes d'approfondissement prioritaires

Le développement des thèmes du débat, à partir des avis et interrogations des publics rencontrés, a permis d'établir une série de thèmes d'approfondissement prioritaires.

## **L'opportunité de lancer, ou non, un nouveau programme nucléaire, au regard des solutions alternatives raisonnablement envisageables.**

Traiter ce thème nécessite d'examiner, dans le bon ordre :

- les besoins énergétiques futurs en lien avec les choix de société et les politiques de transition engagées ;
- la part de l'énergie primaire électrique dans la réponse à ces besoins ;
- la place des réacteurs existants ou envisagés dans le mix électrique.

Les éléments de réflexion nécessaires à ces choix existent, avec les études prospectives menées notamment par RTE. Mais à défaut d'indications sur les choix effectués, qu'il aurait été utile d'avoir en amont du débat, celui-ci n'a pas pu aller au-delà de considérations très générales, privilégiant les positions de principe plus que l'argumentation solide sur ces questions de fond.

**Les garanties de bonne fin, à coûts, impacts et délais maîtrisés, du programme proposé par EDF.** Le rapport de la Cour des comptes sur la filière EPR, comme le rapport de Jean-Martin Folz sur Flamanville et les questions du public ont souligné deux points critiques du programme : ses exigences lourdes en matière de conduite des études, et la coordination des très nombreux acteurs impliqués dans les questions de formation, d'emploi, et d'organisation des chantiers. La coordination d'acteurs très nombreux a été citée dans le débat comme essentielle, et les moyens opérationnels de cette coordination restent à préciser.

## **L'équilibre économique de l'opération et son impact sur les coûts et les prix de la production électrique.**

Le programme présenté a un temps de retour sur investissement long et un coût d'investissement très élevé, qui s'amortit sur la part de la quantité d'électricité produite par la voie nucléaire dans le mix électrique. Le débat a fait apparaître un consensus sur les trois éléments essentiels de son équilibre économique : le respect des délais de construction, le montant des frais financiers (dépendant de la part des aides publiques) et le mix électrique futur. À partir de ces éléments, une justification plus précise du coût du kWh nucléaire produit est nécessaire, sans préjuger de nouvelles régulations des prix dont la nécessité est largement admise.

## **L'approche éthique des décisions à prendre, notamment la prise en compte des risques, des incertitudes, de la gestion des déchets, des temporalités propres au nucléaire.**

Le clivage sur l'appréciation et la prise en compte des risques et incertitudes apparaît très profond, entre les partisans



Réunion thématique au Tréport, le 12 janvier 2023

Crédit photo : CNDP

du nucléaire et ses adversaires. À l'inverse la commission particulière a pu observer combien des citoyens sans avis initial marqué sur la politique nucléaire étaient demandeurs d'informations sérieuses et complètes sur ces questions difficiles. Il en est de même de la gestion des matières et déchets radioactifs, sujet dont la technicité peut masquer les questions éthiques liées à la temporalité très longue. Sur de telles échelles de temps, la réflexion sur le modèle de société envisagé devient indispensable.

# Les recommandations et demandes de clarification



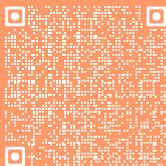
Débat mobile à Eu, le 13 janvier 2023  
Crédit photo : CNDP

À partir des thèmes d'approfondissement prioritaires identifiés, le compte rendu comporte un tableau des recommandations présentées par la Commission aux maîtres d'ouvrage EDF et RTE ou à l'État, selon le cas.

Ces recommandations ne portent pas sur la nature des décisions à prendre, qui ne relèvent pas de la compétence de la Commission particulière. Elles portent en revanche sur les réponses à des questions qui restent ouvertes à l'issue du débat. Ces réponses, nécessaires à la bonne information du public, permettront d'éclairer la décision argumentée que les maîtres d'ouvrage devront annoncer dans les trois mois suivant la publication de ce compte rendu, en application du code de l'environnement.

Sont ainsi présentées successivement :

- Des demandes relatives à l'opportunité du programme de nouveaux réacteurs et le cadre de son entrée en production : il s'agit de situer le programme précis proposé dans une vision d'ensemble de la politique énergétique envisagée.
- Des demandes de clarification portant sur des choix de mise en œuvre du programme proposé par rapport à des options techniques alternatives ou à des incertitudes identifiées comme importantes.
- Des interrogations sur la conduite et la réalisation des chantiers, visant à en assurer la bonne insertion territoriale et le respect des prévisions calendaires et financières.
- Enfin, des recommandations propres à l'information et à la participation du public, lui permettant d'exercer les droits qui lui sont reconnus en la matière par la Constitution.



Flashez pour découvrir  
tous les enseignements  
du débat ou rendez-vous  
sur le site du débat !

<https://www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly/les-enseignements-du-debat-4131>

